



COLLECTIF D'ÉCHANGES ET DE SENSIBILISATION : LES MESURES DE PROTECTION JURIDIQUE POUR LES AIDANTS FAMILIAUX ET PROFESSIONNELS CONCERNES SESSION 1/2 - 16/04/21

Attentifs aux besoins exprimés et aux questionnements qui émanent des mesures de protection juridique des personnes majeures vulnérables, nous avons proposé une journée autour de cette thématique en janvier 2020 (une autre époque : un collectif nombreux en présentiel, avec un buffet...). Elle avait eu beaucoup de succès et les retours étaient très positifs.

Depuis, nous avons donc imaginé reproduire cette session, dans le contexte actuel, et donc en visioconférence. Il a évidemment fallu la repenser mais en respectant les principes de base de nos collectifs :

- Rassembler des aidants familiaux et des professionnels
- Pour partager une connaissance commune, mutualiser les expériences, y associer le vécu et croiser les regards
- En tâchant d'être à la fois constructif et convivial

C'est pourquoi nous avons « découpé » notre journée en deux sessions successives, différentes et complémentaires.

Objectifs et participants

La première session s'est déroulée le 16 avril dernier (de 9h à 12h30) sous la forme de présentation plénière, avec une « table ronde » rassemblant plusieurs intervenants, et un nombre illimité de participants à distance afin de pouvoir évoquer le contexte et le cadre général des mesures de protection.

Sans compter les intervenants, environ 80 personnes étaient présentes ! Nous avons accueilli 20 familles accompagnant leur proche (adolescent, jeune adulte ou adulte) et 61 professionnels. Dans le détail, nous avons pu recenser 5 intervenants associatifs, 12 professionnels du secteur enfant (IME, IES), 22 professionnels du secteur adulte (FDV, FAM, MAS, ESAT), 9 professionnels du secteur personnes âgées (MAIA), 6 professionnels du sanitaire (réseaux de santé, hôpitaux), 4 professionnels des services sociaux (CD) et enfin, 3 personnes des MDPH.

La visioconférence ouvrant les possibles en termes de frontières, c'est donc tous les départements de (ex)Midi-Pyrénées qui étaient représentés !

Merci à chacun d'entre vous d'avoir joué le jeu, entre bienveillance et implication.

Contenu

Entrecoupée par une petite pause musicale, la matinée s'est articulée autour de 4 interventions successives d'environ 20 minutes, chacune suivie d'une discussion de 20 minutes alimentée notamment par les questions que les participants ont pu poser via le tchat.

Nous tenons à remercier vivement nos intervenants de ce jour, qui ont élaboré et préparé cette session avec nous :

- Nelly Denis-Rémis, responsable service des mandataires judiciaires du CCAS de Toulouse : Le cadre général, pourquoi demande-t-on une mesure de protection ? Comment ?
- Céline Hilaire, mandataire judiciaire indépendante : Explication de l'Instance, les différentes mesures de protection ? Le déroulé de l'instruction ?
- Emilie Cantegreil, mandataire judiciaire à l'UDAF 31 et intervenante ISTF : La mesure au quotidien, quelles conséquences pour la personne protégée, pour sa famille (qu'elle soit désignée ou non) ? Les liens avec les tuteurs ?
- Jean-Marc Vidal, médecin agréé (31) : La place et l'impact du certificat médical dans la procédure de demande de protection ?

Pour retrouver toutes les informations entendues

Un site tout en couleur, que nous trouvons particulièrement clair pour retrouver de l'information (écrits et vidéos) et une FAQ

- <https://www.tutelle-occitanie.fr/>

S'informer sur le cadre général et les différents possibles

- <https://www.justice.fr/themes/mesures-protection-majeurs>
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N155>
- [Pour les personnes âgées](#)

Se renseigner en FALC

- <https://www.unapei.org/publication/la-protection-juridique-facile-a-lire-et-a-comprendre/>
- <https://www.capacite.net/Tutelle-Curatelle.html>

Trouver un soutien et des réponses au plus proche de la situation

- <https://www.cdad-hautegaronne.justice.fr/>
- <https://www.cdad-hautegaronne.justice.fr/project/uploads/2019/04/Permanences-ISTF.pdf>

Remplir le CERFA de demande

- https://www.formulaires.service-public.fr/gf/cerfa_15891.do
- <https://www.formulaires.service-public.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=52257&cerfaFormulaire=15891>



Financer le coût du certificat médical, requête en vue d'une ordonnance d'impécuniosité

- <https://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-39187QE.htm>

Trouver la liste des médecins habilités pour la délivrance du certificat médical

- <https://www.justice.fr/recherche/annuaires>
- pour le (31), document en pièce jointe de ce compte-rendu

Lire (et afficher) La Charte des droits et libertés de la personne majeure protégée

- [https://www.haute-garonne.gouv.fr/content/download/6636/42131/file/Droits_usagers_charte\[1\].pdf](https://www.haute-garonne.gouv.fr/content/download/6636/42131/file/Droits_usagers_charte[1].pdf)

Signaler une situation de vulnérabilité

- <https://www.adultes-vulnerables.fr/le-signalement-dune-situation-de-vulnerabilite>

Les pistes à poursuivre :

Nous l'annonçons en introduction et lorsque nous avons communiqué sur ces sessions, nous avons « découpé » notre journée en deux temps successifs, avec des objectifs différents et complémentaires.

La seconde session se déroulera le 7 mai prochain ; elle sera organisée sous la forme d'ateliers introduits par les témoignages de famille, avec plusieurs sous-groupes restreints. Composés d'une dizaine de personnes, les sous-groupes réuniront familles et professionnels.

L'objectif de cette session est donc de donner la possibilité à chacun d'exprimer sa propre expérience singulière, de partager des questionnements et tenter ensemble d'y répondre, de repérer des ressources et des possibles.

Glossaire :

CCAS : Centre Communal d'Actions Sociales

CD : Conseil Départemental

CERFA : Centre d'Enregistrement et de Révision des Formulaires Administratifs

ERHR-MP : Equipe Relais Handicaps Rares - Midi-Pyrénées

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

FALC : Facile A Lire et à Comprendre

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

FAQ : Foire Aux Questions

FDV : Foyer De Vie

IES : Institut d'Education Spécialisée



IME : Institut Médico-Educatif

ISTF : Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux

MAIA : Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soin dans le champ de l'Autonomie

MAS : Maison d'Accueil Spécialisée

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MPMV : Mesures de Protection juridique pour personnes Majeures Vulnérables

UDAF : Union Départementale des Associations Familiales

WEPAPHO : Webinaire d'Echange pour les Professionnels et Aidants familiaux de Personnes en situation de Handicap rare en Occitanie